



ARCHIVES

COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, 2517 KJ La Haye. Tél. (070 - 392 44 41). Télégr.: Intercourt, La Haye.

Téléfax (070 - 364 99 28). Télex 32323.

Communiqué

non officiel

pour publication immédiate

N° 92/27

Le 10 décembre 1992

Affaire des Plates-formes pétrolières
(République islamique d'Iran c. Etats-Unis d'Amérique)

Fixation de délais

Par ordonnance du 4 décembre 1992, le Président de la Cour a fixé les délais suivants pour le dépôt de pièces de la procédure écrite en l'espèce, délais dont les Parties sont convenues au cours d'une réunion tenue par le Président avec leurs agents le 3 décembre 1992 :

- pour le mémoire de la République islamique d'Iran, le 31 mai 1993;
- pour le contre-mémoire des Etats-Unis d'Amérique, le 30 novembre 1993.

La suite de la procédure a été réservée.